



Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA participe à une conférence sur la représentation politique des femmes en Afrique

[A](#) [1] [+A](#) [1]



La HACA participe à une conférence sur la représentation politique des femmes en Afrique

18 sep 2017

M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a pris part à la conférence internationale Afrique-Europe organisée par l'association Jossour-FFM en partenariat avec la Friedrich-Ebert-Stiftung, les 14 et 15 septembre 2017 à Rabat, sous le thème: « Regards croisés sur la représentation politique des femmes ».

Ont participé à cette rencontre Mmes Omayma Achour, Présidente de Jossour-FFM, Seija Sturies, Représentante Résidente de Friedrich-Ebert Stiftung, Leila Rhiwi, Représentante du Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb, MM. Mohamed Aujjar, Ministre de la Justice et Driss El Yazami, Président du Conseil National des Droits de l'Homme, ainsi que moult figures féminines représentant différents secteurs, élues de communes, députées parlementaires, représentantes de la société civile, en sus d'un parterre d'experts venant d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, du Niger, du Cameroun, d'Algérie et de Tunisie pour mener une réflexion commune favorisant le partage d'expériences autour de ce sujet.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une étude conduite par les deux associations sur l'évaluation des mécanismes de promotion de la représentation politique des femmes au Maroc. En effet, la

situation du pays place sous les projecteurs la problématique tenace des rôles et positions qu'occupent les femmes dans la vie politique.

Présidant la session intitulée : « Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne », M. Naji a souligné que la représentativité des femmes dans le milieu politique est conditionnée par le travail fourni au niveau local, en indiquant que « c'est dans le local que se passe la transmission des valeurs et la négociation des pouvoirs qu'on retrouve à l'échelle nationale ». A titre d'illustrations, M. Naji a passé en revue plusieurs exemples démontrant que le pouvoir des femmes émane d'un labeur social de proximité et de longue haleine, au quotidien, dans les campagnes comme dans les villes.

Le Directeur de la Communication audiovisuelle n'a pas manqué de mettre l'accent aussi sur le fait que les médias, notamment les radios communautaires ou associatives sont un projet de société, qui ont contribué, dans plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et surtout en Amérique Latine, à conforter la voix des femmes et à véhiculer la culture de la parité et de l'égalité des genres. A ce propos, M. Naji s'est attardé sur le rôle que joue la HACA pour garantir la liberté de communication des médias audiovisuels tout en s'assurant qu'ils respectent les règles et obligations relatives aux principes de parité et d'égalité, conformément au projet de société démocratique que promeut la constitution de 2011 par nombre de principes et de dispositions.

Il a également attiré l'attention sur la nécessité cardinale de préserver et de consolider les acquis et les avancées relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes sur le plan social et politique, en particulier ceux en rapport avec les dispositions de la Constitution, du Code électoral, et du Code de la Famille, et certaines pratiques ancestrales à potentiel d'égalité mais dévoyées ou détournées de leur esprit original en tant que praxis sociale éprouvée et avérée.

Il est à rappeler que la HACA a signé, en mars dernier à Rabat, une convention avec ONU Femmes et l'Unesco, en vue de promouvoir la lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre dans les contenus médiatiques et d'ancrer la culture de l'égalité hommes-femmes à travers les médias audiovisuels, avec une approche droit basée sur les droits humains, considérant que le droit à la liberté d'expression et le droit à l'égalité entre les sexes sont, comme tous les droits de l'homme, universels, indivisibles, indissociables et interdépendants.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>